

La santé et la sécurité est l'affaire de tous, **comme encadrant** il vous faut veiller à votre propre sécurité **et veiller à la sécurité des autres.**

*Pour information : Les associations, comme leurs dirigeants, sont responsables tant sur le plan civil que sur le plan pénal. Le bénévolat ne constitue pas une cause d'exonération de responsabilité.

Les obligations de sécurité :

- Respecter et faire respecter les consignes de sécurité
- Appliquer et faire appliquer les règles de prévention des risques,
- Alerter, évacuer et secourir
- Signalez tout ce qui vous paraît anormal ou dangereux.

Pour faciliter l'intervention

- Laissez libre accès aux extincteurs et commandes d'alarme.
- N'encombrez pas les dégagements et issues de secours.
- Durant l'utilisation des salles ne laissez aucune porte d'accès verrouillée.
- Respecter les interdictions de stationner devant les portes / poteaux et prises incendie / lieux de passage des secours, évacuation, etc.

Pour bien réagir connaissez votre lieu d'activité : les agents de sécurité incendie vous accompagneront pour une première visite avant remise des clés.

Pour le bâtiment :

- Prenez connaissance des consignes d'urgence et de sécurité affichées
- Prenez connaissance des plans d'évacuation
- Repérez la localisation des déclencheurs manuels = alarme
- Sachez reconnaître les flèches vertes = direction normale de l'évacuation
- Sachez reconnaître le signal sonore d'évacuation
- Prenez connaissance du lieu du point de rassemblement



- Pour chaque première entrée dans une salle :

- Repérer les issues de secours et les extincteurs.
- Repérer le cheminement d'évacuation

Informez les personnes que vous encadrez :

- Lors du premier cours rappelez les consignes de sécurité et les consignes d'urgence. Indiquez aux participants le cheminement d'évacuation
- Respecter et faites respecter le dégagement :
 - des issues de secours
 - devant les extincteurs
 - sur le cheminement

- Participer et faites participer activement aux exercices d'évacuation

Si vous découvrez un départ d'incendie (et en complément des consignes) :

- 1 - Déclenchez l'**alarme** en appuyant sur un déclencheur manuel
- 2 - Donnez l'**alerte** en appelant le 18.
- 3 - La priorité est l'**évacuation** des occupants par conséquent et uniquement si vous le pouvez sans prendre de risque et avec témoin vous pouvez tenter d'utiliser un extincteur

Dès l'audition du signal d'évacuation, vous devez comme encadrant :

1 – Donnez l'ordre **d'évacuer** aux occupants : arrêter immédiatement toutes activités et sortez sans rien emporter

2 - **Fermez** les fenêtres de la salle pour éviter la propagation du feu.

3 – **Fermez** la porte de la salle après l'avoir évacuée, sans la verrouiller

4 – Faites évacuer calmement le bâtiment **en fermant la marche** pour vérifier l'évacuation totale de la salle

5 – Pendant l'évacuation suivez les cheminements vers la sortie de secours la plus **proche** et :

- empêchez les **retours** en arrière
- **vérifiez** l'évacuation de tous les locaux non fermés à clé et en particulier des sanitaires sur votre cheminement
- apportez une **attention** particulière sur les personnes à mobilité réduite ou paniquées/prostrées

6 – Allez jusqu'au point de **rassemblement** et **maintenez-y** les personnes

7 – Faites votre **compte-rendu** au responsable d'évacuation en lui signalant :

- l'**état** d'évacuation de votre zone
- toutes **anomalies**

8 – **Attendez et faites attendre** l'ordre de réintégration au point de rassemblement

7 – Dans le cas où les **couloirs et escaliers seraient enfumés**, **restez** dans la salle calfeutrée autant que possible et manifestez votre présence aux fenêtres en attendant calmement les secours.

Rappel exercice d'évacuation

En cas de sinistre, il est impératif d'assurer l'évacuation **rapide** et en **bon ordre** de la **totalité** des occupants des bâtiments concernés.

Pour réussir une évacuation, les exercices d'évacuation sont plus qu'obligatoires nécessaires et permettent d'acquérir la **bonne conduite et les bons réflexes**.

Nom Prénom :.....

Représentant structure :.....

Certifie avoir pris connaissance de la procédure risque incendie.

Signature :